

L'ORGANISATION DES GROUPES

Les élèves avocats sont répartis en cinq groupes.

- Groupe 1 :

Les cours ont lieu à plein temps du 03 janvier au 30 juin 2022 avec la possibilité de suivre une formation qualifiante de l'HEDAC.

Le PPI (est un stage qui doit s'effectuer hors cabinet d'avocat, sauf si suivi d'une formation partenaire ou si cabinet à l'étranger) sur une durée de 6 mois à réaliser entre le 06 juillet et le 30 décembre 2022 et **le stage cabinet final** entre le 02 janvier et le 30 juin 2023. **Possibilité d'intervertir les deux périodes.**

- Groupe 2 :

Les cours ont lieu en alternance du 03 janvier au 30 juin 2022 (cours les matins, sauf rares exceptions, cabinet les après-midi) avec la possibilité de suivre la formation qualifiante de l'HEDAC : Diplôme d'Université Avocat conseil fiscal des entreprises.

Le PPI est un stage qui doit s'effectuer hors cabinet d'avocat, sauf si suivi d'une formation qualifiante, si poursuite d'un contrat d'une université ou salarié ou si cabinet à l'étranger) sur une durée de 6 mois à réaliser entre le 06 juillet et le 30 décembre 2022 et **le stage cabinet final** entre le 02 janvier et le 30 juin 2023. **Possibilité d'intervertir les deux périodes.**

- Groupe 3 :

Il est prioritairement réservé aux élèves-avocats réalisant **leur PPI** entre le 03 janvier et 31 août 2022 dans une première formation qualifiante ayant commencé en sept./oct. précédent, de type Master 2 universitaire Professionnel ou Recherche, ou Mastère Spécialisé d'école de commerce, d'IEP, Institut de Criminologie de Paris, IDPA, LL.M, MS de l'EM Lyon etc. **accompagné d'un stage de 2 mois minimum à faire au cours de 20 mois de scolarité à l'HEDAC.**

Les cours ont lieu à plein temps du 01 septembre au 30 décembre 2022 avec la possibilité de suivre une formation qualifiante de l'HEDAC.

Le stage cabinet final à réaliser entre le 02 janvier et le 30 juin 2023.

- Groupe 4 :

1^{er} semestre, **PPI** ou **le stage cabinet final** du 03 janvier au 30 juin 2022 et 2^{ème} semestre **le stage cabinet final** ou **PPI** du 04 juillet au 30 décembre 2022.

Les cours ont lieu à plein temps du 02 janvier au 30 juin 2023 avec la possibilité de suivre une formation qualifiante de l'HEDAC.

- Groupe 5 :

1^{er} semestre, **PPI** ou **le stage cabinet final** du 03 janvier au 30 juin 2022 et 2^{ème} semestre **le stage cabinet final** ou **PPI** du 04 juillet au 30 décembre 2022.

Les cours au 1^{er} semestre stage en alternance (cours les matins, sauf rares exceptions, cabinet les après-midi) du 02 janvier au 30 juin 2023 avec la possibilité de suivre la formation qualifiante de l'HEDAC : Diplôme d'Université Avocat conseil fiscal des entreprises.

Agenda des 5 groupes

| | | |
|---|--|--|
| 1 ^{ère} année 2022 1 ^{er} semestre Groupe 1 | Cours d'acquisition des cours fondamentaux à plein temps du 03 janvier au 30 juin 2022 avec la possibilité de suivre une des formations qualifiantes de l'HEDAC. | Fin juin ou début juillet contrôle continu & épreuve anticipée du CAPA de LVE. |
| 1 ^{ère} année 2022 1 ^{er} semestre Groupe 2 | Cours d'acquisition des cours fondamentaux en alternance du 03 janvier au 30 juin 2022 (matin HEDAC & après-midi stage cabinet) avec la possibilité de suivre le DU Avocat Conseil Fiscal des Entreprises. Attention quelques MAPP peuvent être dispensés également l'après-midi. | |
| 1 ^{ère} année 2022 8 premiers mois Groupe 3 | PPI en M2 ou formation qualifiante ou diplôme de niveau équivalent avec stage de 2 mois minimum (possible en Cabinet) OU stage PPI ou stage Cabinet de 6 à 8 mois à plein temps du 03 janvier au 31 août 2022. | |
| 1 ^{ère} année 2022 2 nd semestre Groupe 1 & 2 | Projet pédagogique individuel (PPI) ou stage cabinet final : stage de 6 mois à réaliser entre le 06 juillet et le 31 décembre 2022. | |
| 1 ^{ère} année 2022 4 derniers mois Groupe 3 | Cours d'acquisition des fondamentaux Exclusivement à plein temps du 01 septembre au 30 décembre 2022 avec la possibilité de suivre une des formations qualifiantes de l'HEDAC. | Fin novembre ou début décembre contrôle continu & épreuve anticipée du CAPA de LVE. |
| 2 ^{ème} année 2023 1 ^{er} semestre Groupes 1, 2 & 3 | Stage cabinet final ou stage PPI du 02 janvier au 30 juin 2023. | |
| 1 ^{ère} année 2022 1 ^{er} semestre et 2 nd semestre Groupe 4 | 1 ^{er} semestre PPI ou stage final du 03 janvier au 30 juin 2022. | |
| | 2 nd semestre Stage cabinet final ou PPI du 04 juillet au 30 décembre 2022. | |
| 2 ^{ème} année 2023 1 ^{er} semestre Groupe 4 | Cours d'acquisition des cours fondamentaux à plein temps du 02 janvier au 30 juin 2023 avec la possibilité de suivre une des formations qualifiantes de l'HEDAC. | Fin juin ou début juillet contrôle continu & épreuve anticipée de LVE. |
| 1 ^{ère} année 2022 1 ^{er} semestre et 2 nd semestre Groupe 5 | 1 ^{er} semestre Projet pédagogique individuel (PPI) ou stage cabinet final entre le 03 janvier au 30 juin 2022. | |
| | 2 nd semestre stage cabinet final ou PPI du 04 juillet au 30 décembre 2022. | |
| 2 ^{ème} année 2023 1 ^{er} semestre Groupe 5 | Cours d'acquisition des cours fondamentaux au 1 ^{er} semestre avec stage en alternance du 03 janvier au 30 juin 2023 et la possibilité de suivre une formation qualifiante de l'HEDAC : Diplôme d'Université Avocat conseil fiscal des entreprises. | Fin juin ou début juillet contrôle continu & épreuve anticipée de LVE. |

Pour tous les groupes ;

Examen du CAPA :

Epreuve écrite et dépôt des rapports de stage fin juin-début juillet entre le 26 juin et 5 juillet 2023 (attention : dépôt en personne. Prévoir d'être présent). Oraux en septembre 2023 (dates précisées fin mai, début juin).

Attention : possibilité de cours et exercices de plaidoirie dans les conditions du CAPA jusqu'au 13 juillet 2023 (ne pas prendre de vacances avant cette date).